



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022 DES MARCHÉS PUBLICS D'APPROVISIONNEMENT

*MARCHÉ DU CENTRE
MARCHÉ PLATEAU D'AVRON*



Loiseau
Marchés
CONCESSION DE
DROITS COMMUNAUX
Groupe CORDONNIER

Certifié exécutoire

Acte publié le 27 / 11 / 2023

Accusé de réception en préfecture
093-219300498-20231122-DLB-2023-11-46-DE
Date de télétransmission : 27/11/2023
Date de réception préfecture : 27/11/2023

SOMMAIRE

CHAPITRE I : RAPPORT ADMINISTRATIF Pages 3 à 8

I.	ANALYSE DE LA QUALITÉ DU SERVICE	pages 4 à 7
II.	Liste des commerçants abonnés par marchés	page 7
III.	LES EFFECTIFS DU SERVICE D'EXPLOITATION	page 7
IV.	COMMISSION DES MARCHÉS	page 7
V.	MODIFICATIONS CONTRACTUELLES	page 8
VI.	ANIMATION DES MARCHÉS	page 8
	GRILLE TARIFAIRE	page 9
	ANNEXE I	page 10

CHAPITRE II : RAPPORT TECHNIQUE Pages 11 à 13

	ANNEXE II	page 14
--	-----------	---------

CHAPITRE III : RAPPORT FINANCIER Pages 15 à 16



CHAPITRE I

RAPPORT ADMINISTRATIF



Loiseau
Marchés
CONCESSION DE
DROITS COMMUNAUX
Groupe CORDONNIER

Certifié exécutoire
Acte publié le 27 / 11 / 2023

Accusé de réception en préfecture
093-219300498-20231122-DLB-2023-11-46-DE
Date de télétransmission : 27/11/2023
Date de réception préfecture : 27/11/2023

I. ANALYSE DE LA QUALITÉ DU SERVICE

MARCHÉS DU CENTRE ET DU PLATEAU D'AVRON

A) Les marchés

Les difficultés économiques qui touchent l'ensemble des secteurs ont des répercussions significatives sur la consommation des ménages qui elles-mêmes évoluent face aux nouvelles méthodes de consommation avec le développement des achats par internet.

Toutefois, au travers de la qualité des commerces en place et des efforts communs entre la Ville, les commerçants et le Délégué, le maintien de l'activité commerciale globale des marchés reste satisfaisant et encourageant pour l'avenir.

Les mouvements de place apparaissent dans le listing détaillé des commerçants fourni en annexe pour chacun des marchés ainsi que leurs éléments statistiques.

Nous constatons donc une évolution très positive de l'activité commerciale du marché du Centre, quasiment rempli, notamment des commerçants abonnés alimentaires ce qui n'est pas le cas des commerçants volants vendant des produits manufacturés. En effet ces derniers souffrent de la sélection opérée par la clientèle qui privilégie majoritairement leurs achats alimentaires au détriment des produits divers vendus par les volants.

Ce phénomène a été grandement accentué par la crise sanitaire liée à la COVID - 19.

L'activité commerciale du marché du Plateau d'Avron reste stable avec 8 commerçants présents fin 2022.

Nous continuons à mettre en place tous les moyens possibles afin d'assurer le développement commercial de ces deux marchés.

La gestion des marchés étant en grande évolution depuis quelques années, nous tenons à souligner les points réglementaires et législatifs suivants :

Présentation d'un successeur

L'avènement du droit conféré aux abonnés de présenter un successeur introduit par l'article 71 de la Loi n° 2014-626 du 18 juin 2014 - codifié à l'article L.2224-18-1 du Code général des collectivités locales - dite « Loi Pinel », devrait donner lieu à des illustrations dans les mois à venir de plus en plus nombreuses.

En dépit de diverses circulaires préfectorales rappelant l'attribution des emplacements sur le domaine public à titre précaire et révocable, des tentatives de spéculations financières pourraient voir le jour, au détriment de la survie économique des nouveaux entrants. Une attention particulière sur ces sujets devra donc être portée lors des commissions d'attribution de places sur le marché.

Obligation de traitement des bio-déchets

L'obligation de tri et de traitement des biodéchets a été généralisée au 1^{er} janvier 2016 et concerne tous les marchés qui produisent plus de 10 tonnes de biodéchets par an. Depuis le 1^{er} janvier 2022, les emballages plastiques sont interdits pour les colis de fruits et légumes de moins de 1,5kg. Nous inciterons les commerçants concernés à changer d'emballages ou à donner priorité au vrac.

A noter que l'obligation de tri et de valorisation des biodéchets sera généralisée à tous, professionnels ou non à compter du 1^{er} janvier 2024.

Interdiction des sacs plastiques

L'article 75 de la Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte - codifié à l'article L. 541-10-5 du code de l'environnement prévoit l'interdiction des sacs de caisse en matières plastiques à usage unique destinés à l'emballage de marchandises au point de vente.

Les commerçants des marchés doivent donc mettre en place des solutions de substitution depuis le 1^{er} juillet 2016.

L'évolution de la numérisation au sein de l'entreprise

Dans le cadre de sa recherche constante d'évolution et de modernisation de la gestion des marchés communaux d'approvisionnement, l'entreprise utilise un nouveau logiciel de facturation qui permettra d'apporter une réelle modernisation dans les rapports avec les commerçants mais aussi avec les villes.

De même pour ce qui concerne l'entreprise, ce nouveau logiciel facilitera le traitement des données comme de réponse à donner aux villes dans le cadre du contrôle de la délégation.

1.1 : La transparence pour les commerçants

L'entreprise ainsi dispose de l'exclusivité sur un logiciel de facturation électronique par smartphone et en direct par la 4G.

La facturation par smartphone en Live

Chaque commerçant reçoit la facture directement sur son mobile. Les données collectées sont immédiatement disponibles sur le serveur par synchronisation live.

L'entreprise peut ainsi suivre le travail des régisseurs en direct lors de la séance et opérer des contrôles instantanés et nominatifs.

Les montants facturés sont directement basculés en comptabilité (encaissements/impayés).

Nous garantissons ainsi aux collectivités la transparence et la traçabilité de l'ensemble de la chaîne financière, de la facturation à la certification des comptes.

Un reçu détaillé est remis systématiquement à chaque commerçant. Il comporte toutes les mentions légales ainsi que le détail de facturation nécessaire à la compréhension des droits de place appliqués.

1.2 : La transparence pour la Ville

Nous garantissons ainsi à la Ville la totale traçabilité des opérations financières depuis la facturation jusqu'à l'intégration dans les comptes de notre Entreprise. Ceci a été rendu possible grâce au développement d'un outil informatique complet intégrant la facturation électronique, l'enregistrement des factures en temps réel sur notre serveur et l'importation automatique des données dans notre logiciel de comptabilité.

La collecte des données brutes (identité client, activité, adresse, métrage occupé couvert/découvert, statut) permet leur traitement à des fins statistiques et d'information disponible pour la Ville.

La Ville peut ainsi accéder aux données collectées sur notre plateforme sécurisée et avoir ainsi accès au détail de l'intégralité des recettes opérées par séance ou connaître la fréquentation de tel ou tel commerçant non abonné par exemple simplement en rentrant son nom dans le logiciel.

Nos fichiers comportant des données personnelles sont gérés conformément aux obligations légales de sécurité et de confidentialité issues du RGPD 2016/679.

Les données nominatives communiquées à la Ville portent essentiellement sur la liste des commerçants, l'activité et les coordonnées.

S'agissant de la protection des données, ce fichier est à notre usage unique et n'est divulgué à aucun autre tiers.

Le paiement dématérialisé sécurisé

Les commerçants abonnés pourront régler en 2023 leurs factures :

- A distance et en ligne sur le site REGILOG au moyen de leur carte bancaire
- Par virement bancaire. Nos régisseurs sont équipés d'un compte professionnel avec un RIB permettant les virements des commerçants.

Dans le futur, pour les volants :

- Sur place par carte bancaire via terminal relié au smartphone

SYNTHÈSE GÉNÉRALE

- Il convient de préciser que dans le cadre de la délégation, certains aspects qualitatifs ne sont pas du ressort du Délégué, tels que :
 - La qualité de la commercialisation (prix, produits, présentation), du ressort des commerçants.
 - La qualité du respect de la réglementation, du ressort des services de Police et des Autorités Municipales, responsables en matière de police.
 - La vérification des différentes conformités (installations personnelles, qualités sanitaires des produits commercialisés etc....), du ressort des services de l'Etat.

Concernant la délégation, comme pour les exercices antérieurs et dans le cadre du respect de ses engagements, les dispositions contractuelles font l'objet d'un suivi permanent effectué par le Délégué et confirmé par des courriers ponctuels adressés aux Autorités Municipales ou aux commerçants.

Indicateurs qualitatifs

- Pour cette analyse, il convient de se référer aux différents courriers enregistrés au cours de l'exercice :
 - Courriers de la Ville au Délégué.

- Courrier du Délégué à la Ville.
- Courrier du Délégué à des commerçants transmis en copie aux services de la Ville,
- Rappels au Règlement effectués par le Délégué avec information transmise à la Ville.
- Demandes éventuelles de sanction à l'encontre de commerçants transmises à la Ville.
- Sanctions éventuellement prises par la Ville à l'encontre de commerçants ayant fait l'objet d'une communication au Délégué.
- Courriers divers.

II. LISTE DES COMMERCANTS ABONNÉS, PAR MARCHÉ

Vous trouverez en annexe I au présent rapport, la liste des commerçants abonnés, marché par marché, retraçant les mouvements des commerçants tout au long de l'année (nouvel abonné ou démission), ainsi que le nombre total de commerçants présents au 31 décembre 2022, le métrage occupé et l'activité exercée.

Afin de compléter les éléments de ces listes, nous avons ajouté un tableau indiquant le nombre de commerçants par catégorie d'activité et le pourcentage que représente chacune d'elles par rapport à l'ensemble du Marché.

Enfin, vous trouverez également un tableau récapitulatif regroupant toutes les catégories d'activité de l'ensemble des marchés de votre Ville.

III. LES EFFECTIFS DU SERVICE D'EXPLOITATION

- 1 Régisseur

Mr Mustapha ALLAM,

Chargé notamment du placement des commerçants et de la perception des droits de place.

- 4 employés au nettoyage au marché du Centre
- 1 employé au nettoyage au marché du Plateau

IV. COMMISSION DES MARCHÉS

Aucune Commission des marchés ne s'est tenue pour l'année 2022.

V. MODIFICATIONS CONTRACTUELLES

Aucune hausse tarifaire n'a été appliquée et la redevance est toujours fixée à la somme de 8 206 €.

VI. ANIMATION DES MARCHÉS

Compte-rendu chiffré Hors Taxes de l'exercice 2022

Du budget "ANIMATION & PUBLICITÉ" géré par la Société LOISEAU MARCHÉS.

TOTAL DES CRÉDITS ENREGISTRÉS SUR LE COMPTE :

Solde créditeur au 31/12/21 : 6 855,47 Euros

Versement des cotisations des commerçants : 15 540,20 Euros

TOTAL CRÉDIT : **22 395,67 Euros**

TOTAL DES SORTIES : 8 128,18 Euros

Dépenses affectées aux opérations ci-après :

AVRIL 2022

Paques : 1 819,00 Euros

MAI 2022

MUGUET : 1 495,00 Euros

FETE DES MERES : 1 830,00 Euros

NOVEMBRE 2022

BEAUJOLAIS : 1 308,33 Euros

DECEMBRE 2022

FÊTE DE NOËL : 1 675,85 Euros

TOTAL DÉPENSES HORS TAXES : **8 128,18 Euros**

SOLDE CREDITEUR AU 31/12/2022 :

14 267,49 Euros

Les différentes autres dépenses nécessaires à la mise en place de ces animations ont été prises en charge directement sur le budget de l'Association des Commerçants des Marchés.

* * *

GRILLE TARIFAIRE



Certifié exécutoire
Acte publié le 27 / 11 / 2023

**Loiseau
Marchés**
CONCESSION DE
DROITS COMMUNAUX
Groupe CORDONNIER

Accusé de réception en préfecture
093-219300498-20231122-DLB-2023-11-46-DE
Date de télétransmission : 27/11/2023
Date de réception préfecture : 27/11/2023

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E
M A I R I E D E N E U I L L Y - P L A I S A N C E

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE NEUILLY-PLAISANCE

LE MAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU 19 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf, le mardi 19 mars à dix neuf heures trente, les Membres du Conseil Municipal de Neuilly-Plaisance, légalement convoqués par Monsieur Christian DEMUYNCK, Maire, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous sa présidence, à la suite de la convocation qui leur a été adressée le 13 mars 2019.

CHRISTIAN DEMUYNCK

N°2019.03.09 – Marchés publics d’approvisionnement – Passation d’un avenant n°18 au traité de concession du 17 février 1994.

ÉTAIENT PRESENTS :

M. DEMUYNCK, M. PELISSIER, Mme DOMINGUEZ, M. MALAYEUDE, Mme PELISSIER, M. VALLEE, Mme MAZDOUR, Mme BONGARD, M. MARTINACHE, Mme MOHEN-DELA PORTE, Mme FAGIANI, M. CADET, Mme LAMAURT, Mme CHOLET, M. TOURE, M. PIAT, Mme DIAS, Mme BOILEAU, M. ASSAS, M. PEREIRA, Mme SENE-TOUCHARD, M. TAGLANG, M. SAUNIER, Mme BIENTZ.

Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 35
Membres en exercice : 35
Membres présents à la séance ou Régulièrement représentés : 30

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. BUTIN donne pouvoir à M. PIAT
M. BERTHIER donne pouvoir à M. CADET
M. GIBERT donne pouvoir à Mme DOMINGUEZ
Mme FUENTES donne pouvoir à Mme LAMAURT
Mme PONCHARD donne pouvoir à M. PEREIRA
Mme SUCHOD donne pouvoir à M. SAUNIER.

Le Maire certifie avoir fait afficher aujourd'hui à la porte de la Mairie, le compte-rendu de la délibération ci-contre et qu'il n'a été fait aucune observation

Le 22 mars 2019

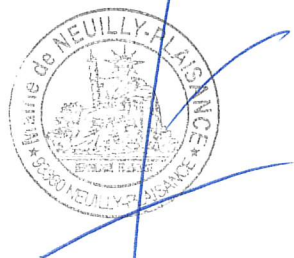
Le Maire,

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES :

M. FERRERI, M. BENAICHE, M. MOMPLOT, Mme JARY, M. VALLET.

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. TOURE.



6 rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
Tél : 01 43 00 96 16
Fax : 01 43 00 42 80
Courriel :

contact@mairie-neuillyplaisance.com

(Tous les courriers doivent être adressés impersonnellement à Monsieur le Maire)

Certifié exécutoire
Acte publié le 27 / 11 / 2023

En application de l'article L.2131-1 du C.G.C.T
Document déposé à la Préfecture de Bobigny

Le
Notifié le

Acte rendu exécutoire,
Le Maire

Accusé de réception en préfecture
093-219300498-20231122-DLB-2023-11-46764-20190309-DE

Date de télétransmission : 01/04/2019
093-219300498-20231122-DLB-2023-11-46764-2019
Date de réception en Préfecture : 01/04/2019
Date de réception préfecture : 27/11/2023

LE CONSEIL MUNICIPAL,

OBJET : Marchés publics d'approvisionnement – Passation d'un avenant n°18 au traité de concession du 17 février 1994.

Sur présentation de Madame Sylvie SENE-TOUCHARD, Conseillère Municipale Déléguée aux relations avec les commerçants des marchés,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-29 et L.1411-1 et suivants,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 21 janvier 1994, approuvant le contrat de concession pour l'exploitation des marchés d'approvisionnement de la Ville conclu avec la Société LOISEAU MARCHÉS SAS pour une durée de 30 ans,

Vu l'article 24 dudit traité prévoyant que le tarif général des perceptions est actualisable chaque année, en application de la formule de révision qu'il contient,

Vu l'article 19 dudit traité prévoyant que la redevance d'exploitation annuelle et forfaitaire versée par la Société à la Ville évolue dans les mêmes proportions que les droits de place,

Considérant la proposition du concessionnaire d'appliquer une augmentation de 3.80 % sur les tarifs, et l'avis favorable des représentants de l'association des commerçants du marché.

Considérant l'avis favorable de la commission du commerce, de l'artisanat et du personnel du 14 mars 2019,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
PAR 27 VOIX POUR ET 3 VOIX CONTRE**

ARTICLE 1 : ADOPTE les tarifs mentionnés ci-dessous :

Désignation	Tarifs HT 2019
Pour les places ou fraction de places abonnées couvertes de 2 m de façade sur allée ou sur passage transversal.	5,32 €
Pour les places abonnées non couvertes, par mètre ou fraction de mètre linéaire de façade marchande sur allée ou sur passage transversal.	2,14 €
Supplément pour place d'angle.	0,47 €
Droit de stationnement ou de déchargement (par véhicule).	0,93€
Pour resserre ou utilisation d'un étal fixe ou d'une table de travail, resserre ou utilisation d'un billot, d'une étagère... par mètre linéaire.	0,31 €
Pour les commerçants non abonnés, supplément sur tarif abonné non couvert par mètre ou fraction de mètre linéaire de façade marchande sur allée ou passage transversal.	0,42 €
Redevance d'animation et de publicité : par commerçant et par séance de marché.	2,60 €

Certifié exécutoire
Acte publié le 27 / 11 / 2023

Accusé de réception en préfecture
093-219300498-20190319-DLB-20190309-DE
Date de télétransmission : 01/04/2019
093-219300498-20231122-DLB-20231114-6764/2019
Date de réception en préfecture : 07/04/2019
Date de réception préfecture : 27/11/2023

ARTICLE 2 : DIT que ces tarifs entreront en application à compter du 1^{er} avril 2019.

ARTICLE 3 : APPROUVE la réactualisation dans les mêmes proportions du montant de la redevance forfaitaire à la charge de la Société LOISEAU MARCHES SAS.

ARTICLE 4 : APPROUVE la modification du tableau récapitulatif des montants de la redevance forfaitaire annuelle jusqu'au terme du contrat de concession.

ARTICLE 5 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°18 intégrant l'actualisation desdits tarifs ainsi que de la redevance forfaitaire.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Tous les membres présents ont signé,
Pour extrait conforme au registre.

Christian DEMUYNCK

Maire



Certifié exécutoire
Acte publié le 27 / 11 / 2023

Accusé de réception en préfecture
093-219300498-20190319-DLB-20190309-
DE
Date de télétransmission : 01/04/2019
093-219300498-20231122-DLB-20231114-676
Date de réception préfecture : 01/04/2019
Date de télétransmission : 27/11/2023
Date de réception préfecture : 27/11/2023



ANNEXE - I -



Certifié exécutoire
Acte publié le 27 / 11 / 2023

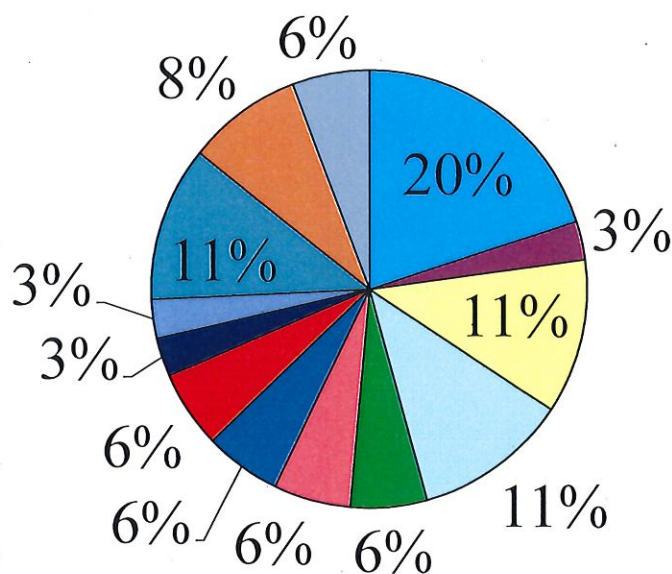
**Loiseau
Marchés**
CONCESSION DE
DROITS COMMUNAUX
Groupe CORDONNIER

Accusé de réception en préfecture
093-219300498-20231122-DLB-2023-11-46-DE
Date de télétransmission : 27/11/2023
Date de réception préfecture : 27/11/2023

**TABLEAU REGROUPANT TOUTES LES CATEGORIES D'ACTIVITES
DES MARCHES DE NEUILLY-PLAISANCE EN 2022**

Catégories d'Activités	Nbre de Commerçants		TOTAL	Nbre de Mètres Totalisés (en m)		TOTAL	% du nb de commerçts par catégorie
	Centre	Avron		Centre	Avron		
Fruits et Légumes	7	2	9	115	28	143	20
Fruits et Légumes secs olives	1	1	2	8	6	14	3
Poissonnerie	4	1	5	49	12	61	11
Charcuterie/Triperie	4	1	5	42	7	49	11
Boucherie	2	1	3	21	8	29	6
Volailles/Rôtisserie	2	1	3	13	6	19	6
Boulangerie Pâtisserie	2	0	2	14	0	14	6
Beurre Œuf Fromage	2	1	3	22	10	32	6
P.T.A.O	1	0	1	8	0	8	3
Produits Italiens	1	0	1	8	0	8	3
Produits orientaux - Libanais	4	0	4	25	0	25	11
Divers alimentaires	3	0	3	27	0	27	8
Fleurs	2	0	2	18	0	18	6
TOTAL	35	8	43	370	77	447	100

**POURCENTAGE DU NOMBRE DE COMMERCANTS EN FONCTION DES
CATEGORIES D'ACTIVITES DES MARCHES DE NEUILLY PLAISANCE
CONFONDUS**



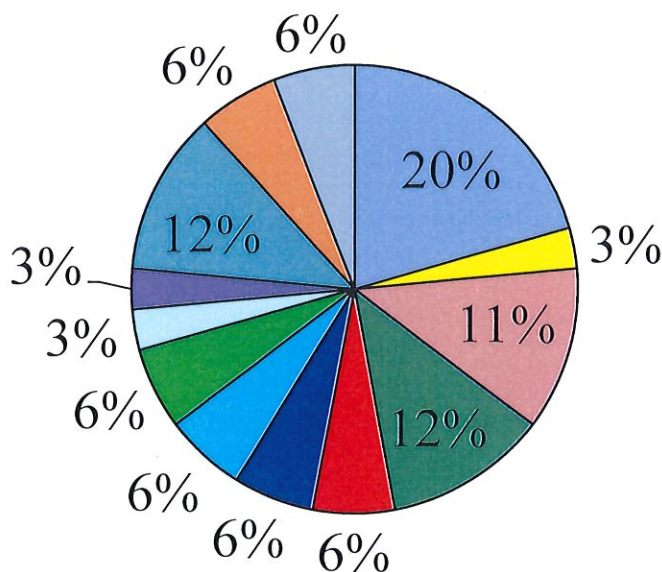
- Fruits et Légumes
- Fruits et Légumes secs olives
- Poissonnerie
- Charcuterie/Triperie
- Boucherie
- Volailles/Rôtisserie
- Boulangerie Pâtisserie
- Beurre Œuf Fromage
- P.T.A.O
- Produits Italiens
- Produits orientaux - Libanais
- Divers alimentaires
- Fleurs

Certifié exécutoire
Acte publié le 27/11/2023

**TABLEAU DES DIFFERENTES CATEGORIES D'ACTIVITES
DU MARCHE DU CENTRE EN 2022
NEUILLY-PLAISANCE**

Catégories d'Activités	Nombre de Commerçants	Nombre de Mètres Totalisés (en m)	% du nb de commerçets par catégorie
Fruits et Légumes	7	115	20
Fruits et Légumes secs olives	1	8	3
Poissonnerie	4	49	11
Charcuterie/Triperie	4	42	12
Boucherie	2	21	6
Volailles/Rôtisserie	2	13	6
Boulangerie Pâtisserie	2	14	6
Beurre Œuf Fromage	2	22	6
P.T.A.O	1	8	3
Produits Italiens	1	8	3
Produits orientaux - Libanais	4	25	12
Fleurs	2	27	8
Divers alimentaires	2	18	6
TOTAL	34	370	100

Nombre de Commerçants



- Fruits et Légumes
- Fruits et Légumes secs olives
- Poissonnerie
- Charcuterie/Triperie
- Boucherie
- Volailles/Rôtisserie
- Boulangerie Pâtisserie
- Beurre Œuf Fromage
- P.T.A.O
- Produits Italiens
- Produits orientaux - Libanais
- Fleurs
- Divers alimentaires

Certifié exécutoire
Acte publié le 27/11/2023

VILLE DE NEUILLY-PLAISANCE MARCHÉ DU CENTRE

LISTE DES COMMERCANTS DE L'ANNEE 2022

Nom	Prénom	Activité	Enseigne	Siret	Adresse	PRESENT DU AU	METRAGE
BAUMGERTNER	Jeanine	Fleurs		328296795 CRETEIL	30 rue Entracamento	01/01/2020	12
BENHAWOU	Jerome Samuel	Fruits et Légumes	MY ZEST	890989205 VERSAILLES	4 parc de Diane	01/10/2022	15
BERRI	Laid	Fruits et Légumes	H C M	878030253 EVRY	113 rue Louis Baudouin	01/01/2022	7
BOULAJERI	Frédéric	Aviculteur	CPDA BOULAJERI SAS	308608890 MELUN	Route de Villepator	01/01/2020	8
COLOSIMO	Raffaël	Produits Italiens	LE BLE DE RAPHAEL	809138118 MELUN	46 rue de Cordon et de Meilliant	01/01/2020	8
CORRE	Maryline	Beurre Oeufs Fromages	LES FROMAGES DE MARY	5353685142 CRETEIL	Zac de la Butte Gayen 201 av des roses	01/01/2020	11
DRUESNE	Sophie Cécile	Boulangerie		397561028 MELUN	Route de Chevry Ferme de la Borde	19/01/2021	6
DUVAL	Aurora	Poissonnerie	VENT D'OUEST	493319040 MEAUX	2 route de Berray	01/01/2020	14
FERNANDES	Jérôme	Buvette	SAS FERNANDES & CIE	913182192 CRETEIL	114 rue du Général de Gaulle - Bât A	01/08/2022	13
FONTAINE DESHAIES	Laurence	Viandilles Oeufs	LES 5 FONTAINE	440513430 EVRY	13 Avenue des Bleuets	01/12/2020	7
FRANKA	Abdelkarim	Poissonnerie	LA MAREE DE CLICHY	889690319 NANTERRE	67 boulevard Jean Jaures	01/06/2022	8
GARCIA	David	Fruits et Légumes	AU RENOUVEAU DU FRUIT	510947351 MEAUX	9 ter rue des sablons	01/01/2020	18
GUILBERT	Alain	Fleurs		334882164 MEAUX	55 Grande Rue	01/01/2020	6
GUILLEMOT	Alain	Buvette	SONOJO	833697618 creteil	1 rue de l'église	01/07/2021	13
HADJ ABDELKADER	Jamal	Boucherie		439191248 MEAUX	7 avenue des Chênes	01/01/2020	9
IDDIR	Said	Poissonnerie	LA SIRENE LILA	838077594 EVRY	98 rue de la Papeterie	01/01/2020	12
JALLED	Ayoub	Fruits	JELLADE HOUNAYDA	830890299 CRETEIL	68 allée de Bretagne	01/01/2020	11
JAMOURI	Hind	Fruits secs Olives Epices		887787737 EVRY	18 avenue Simone	19/01/2021	8
KHOUNI	Rabah	Beurre Oeufs Fromages	LA FROMAGERIE DE PLAISANCE	419653621 BOBIGNY	15 rue de Chanzy	01/01/2020	11
LEAL	José	Fruits et Légumes		382578961 MELUN	25 Bis Grande Rue	01/01/2020	15
MAGADUR	Patricia	Fruits et Légumes	MAGADUR PRIMEURS	480407691 MEAUX	2 route de Bernay Nesles La Gilberde	01/01/2020	36
MALROUX	Jean	Fruits et Légumes	MALROUX FRUITIER	398023218 BOBIGNY	5 rue de la Solidarité	01/01/2020	18
MARQUES	Celia	Rôtisserie	MCR	452129042 CRETEIL	11 rue de Gentilly	01/01/2020	6
MARVIE	Didier	Poissonnier		509955431 BOBIGNY	9 rue des amandiers	08/12/2020	15
MILVILLE	Stéphane	Marâcher	EARL MILVILLE	451673388 MEAUX	180 rue du Faubourg Saint Nicolas	01/01/2020	10
MOREAU/ISRAEL	Florence	Boulangerie	AUX DELICES D'ALICE	478652159 CRETEIL	9 bis avenue Victor Hugo	01/01/2020	8
NGUYEN	Thi Thu Phuong	Traiteur asiatique	LE CERF VOLANT	878474600 CRETEIL	159 bd Alsace Lorraine	01/01/2022	4
OUBOUSKOUR	Mustapha	Produits Orientaux	IMLIWAEI	812089571 CRETEIL	19 résidence des Iles	01/01/2020	8
PAGERIE	Christophe	Pommes de Terre		350914107 BOBIGNY	38 rue Alexandre 1er	01/01/2020	8
Pâques	Régis	Boucherie		438447594 BOBIGNY	72 rue du Docteur Roux	01/01/2020	12
PAROUD	Faday	Produits libanais	MAZA	883594236 BOBIGNY	4 allée Jean Li Sen Lie	01/12/2021	7
ROGER CORRE	Brigitte	Charcuterie	AUX FINS GOURMETS	354093221 MEAUX	11 rue Louis Delavigne	01/01/2020	12
SAGAT	Gérard	Charcuterie	SAGAT	351389028 MEAUX	73 rue du Château	01/01/2020	8
SO	Buthavy	Produits asiatique		514819622 MEAUX	12 rue Boris Pasternak	19/01/2021	6
TAVE	Christophe	Triperie		499081008 MELUN	13 rue Saint Aignan	01/01/2020	8
THOMAS	Patrick	Traiteur type antillais	LES DELICES DE PATHO	500393830 MEAUX	3 rue Jean Mermoz	01/01/2020	6
TRUCQUET	Patrice	Boucherie Chevalline		339617751 MEAUX	8 rue Thiers	01/01/2020	5
VEYRAC	Laurent	Charcuterie Traiteur		394386015 BOBIGNY	8 rue du Pré de l'Arche	01/01/2020	14
ZADI	Adel	Poissonnerie	L ODYSSEE MARINE	884881467 CRETEIL	2 ALL DES TAMARIS	02/02/2021	8
TOTAL : 35 COMMERCANTS PRESENTS AU 31/12/2022							
MISE A JOUR LE 31/12/2022							MOIS DE DECEMBRE

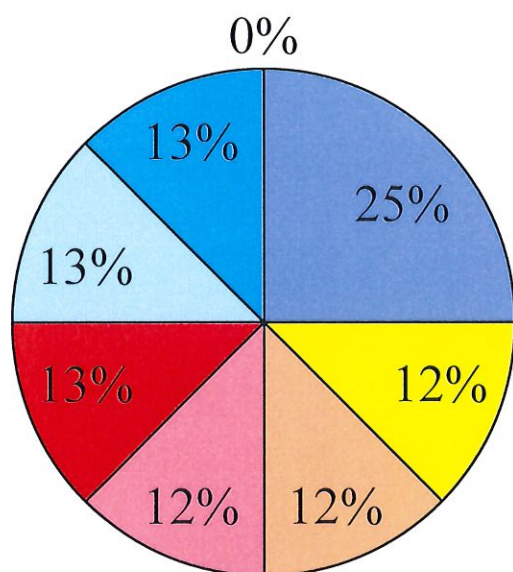
Certifié exécutoire
Acte publié le 27 / 11 / 2023

Accusé de réception en préfecture
le 27/11/2023 à 11h22-DE-2023-11-46-DE
Transmission : 27/11/2023
Préfecture : 27/11/2023

**TABLEAU DES DIFFERENTES CATEGORIES D'ACTIVITES
DU MARCHE DU PLATEAU D'AVRON EN 2022
NEUILLY - PLAISANCE**

Catégories d'Activités	Nombre de Commerçants	Nombre de Mètres Totalisés (en m)	% du nb de commerçts par catégorie
Fruits et Légumes	2	28	25
Fruits et Légumes secs olives	1	6	12
Poissonnerie	1	12	12
Boucherie	1	8	12
Volailles/Rôtisserie	1	6	13
Beurre Œuf Fromage	1	10	13
Charcuterie	1	7	13
Produits Italiens	0	0	0
TOTAL	8	77	100

**POURCENTAGE DU NOMBRE DE COMMERCANTS EN
FONCTION DES CATEGORIES D'ACTIVITES**



- Fruits et Légumes
- Fruits et Légumes secs olives
- Poissonnerie
- Boucherie
- Volailles/Rôtisserie
- Beurre Œuf Fromage
- Charcuterie
- Produits Italiens

Certifié exécutoire

Acte publié le 27 / 11 / 2023

VILLE DE NEUILLY-PLAISANCE MARCHÉ D'AVRON

LISTE DES COMMERCANTS ABONNÉS DE L'ANNÉE 2022

Nom		Prénom	Activité	Enseigne	Siret	Adresse		PRESENT DU	AU	METRAGE
*	COLLARD	Philippe	Fruits et Légumes		441172145 MELUN	95 B rue du Bois de Combault	77340	01/01/2020	31/12/2022	16
*	COLOSIMO	Lorenzo	Produits Italiens	RAFFAELE ET LORENZO	838805562 MELUN	45 rue de Cordon et de Meillant	77111	01/01/2020	30/04/2022	12
*	FONTAINES DESHAIES	Laurence	Volailles Oeufs	LES 5 FONTAINE	440513430 EVRY	13 avenue des Bleuets	91210	01/01/2020	31/12/2022	6
*	GARCIA	David	Fruits et Légumes	AU RENOUVEAU DU FRUIT	510947351 MEAUX	13 ruelle des Pierres	77220	01/01/2020	31/12/2022	12
*	GARCIA	Ludovic	Olives F&L secs	GARCIA LUDOVIC	342887742 EVRY	51 rue Hoche	91330	01/01/2020	31/12/2022	6
*	LECLERE	Sébastien	Charcuterie Boucherie	Charcuterie Boucherie de Chalmry	789898343 MEAUX	25 avenue François Delachapelle	77450	02/07/2021	31/12/2022	7
*	LEVISTE	Sophie	Beurre Oeufs Fromages		341013217 BOBIGNY	791 rue de Condé	77860	01/01/2020	31/12/2022	10
*	Pâques	Régis	Boucherie		438447534 BOBIGNY	72 rue du Docteur Roux	93370	01/01/2020	31/12/2022	8
*	YART	Stéphane	Poissonnerie	POISSONNERIE YART	800764490 MEAUX	6 rue Mozart	77450	01/01/2020	31/12/2022	12
TOTAL : 8 COMMERCANTS PRESENTS AU 31/12/2022										
MISE A JOUR AU 31/12/2022								MOIS DE DECEMBRE		

Accusé de réception en préfecture
093-219300498-20231122-DLB-2023-11-46-DE
Date de télétransmission : 27/11/2023
Date de réception préfecture : 27/11/2023

Certifié exécutoire
Acte publié le 27 / 11 / 2023

CHAPITRE II

RAPPORT TECHNIQUE



**Loiseau
Marchés**
CONCESSION DE
DROITS COMMUNAUX
Groupe CORDONNIER

Certifié exécutoire
Acte publié le 27 / 11 / 2023

Accusé de réception en préfecture
093-219300498-20231122-DLB-2023-11-46-DE
Date de télétransmission : 27/11/2023
Date de réception préfecture : 27/11/2023

I. ENTRETIEN LOCATIF DES MARCHÉS

Le budget général d'entretien des sites (contrat d'entretien avec les entreprises et interventions diverses...), s'est élevé à la somme de :

ANNÉE 2022 : 5 939.94 EUROS HORS TAXES

(VOIR TABLEAU JOINT EN ANNEXE II)

- La société FECIS a effectué la vérification et la maintenance des extincteurs et RIA, ainsi que la maintenance du système de désenfumage du marché du Centre, en novembre 2022.
- Le Bureau VERITAS a procédé à la vérification périodique des installations électriques générales du marché du Centre en février 2022.
- Le bureau de contrôle SOCOTEC a procédé à la vérification triennale du SSI (moyens de secours) du marché du Centre en avril 2022.
- Ce même bureau de contrôle n'ayant pas pu effectuer la vérification des installations électriques personnelles des commerçants en 2022 pour cause de planning chargé, a réalisé cette vérification du marché du Centre en mars 2023 et celle du Plateau d'Avron en février 2023. A l'issue de ces contrôles, un rapport individuel a été remis à chaque commerçant concerné afin d'effectuer s'il y avait lieu les levées d'observations mentionnées.
Le coût de cette intervention ne figure pas au tableau des dépenses d'entretien, puisque la facture est répartie et remboursée par les commerçants.
- La société ATECHYGIENE chargée de la destruction des nuisibles, est intervenue sur le marché du Plateau d'Avron en février, juin, septembre et décembre 2022 et sur le marché du Centre en février, juin et novembre 2022 afin d'effectuer la dératisation de l'ensemble du marché.
- Ces mêmes opérations sont également programmées pour l'année 2023 sur le marché du Centre et sur le Plateau d'Avron.

- L'entreprise IDF CONSTRUCTION a effectué le nettoyage de la couverture, des chéneaux et gouttières du marché du Plateau d'Avron en novembre 2022.

Ces dépenses d'entretien constantes nous permettent entre autres, de répondre au mieux aux contraintes liées aux normes d'hygiène et de sécurité s'appliquant aux E.R.P. (Etablissements Recevant du Public).

Nous nous efforçons ainsi, de maintenir sans cesse un outil commercial en bon état afin de permettre aux commerçants d'exercer leurs activités dans les meilleures conditions d'exploitation possibles.

* * *



ANNEXE – II –



**Loiseau
Marchés**
CONCESSION DE
DROITS COMMUNAUX
Groupe CORDONNIER

Certifié exécutoire
Acte publié le 27 / 11 / 2023

Accusé de réception en préfecture
093-219300498-20231122-DLB-2023-11-46-DE
Date de télétransmission : 27/11/2023
Date de réception préfecture : 27/11/2023

CHAPITRE III

RAPPORT FINANCIER



**Loiseau
Marchés**
CONCESSION DE
DROITS COMMUNAUX
Groupe CORDONNIER

Certifié exécutoire
Acte publié le 27 / 11 / 2023

Accusé de réception en préfecture
093-219300498-20231122-DLB-2023-11-46-DE
Date de télétransmission : 27/11/2023
Date de réception préfecture : 27/11/2023

15

VILLE : NEUILLY PLAISANCE

COMPTES DE L' EXERCICE

2022

RECETTES H.T.

CENTRE

Abonnés 179 316,41

Non Abonnés 4 039,14

AVRON

Abonnés 13 160,83

Non Abonnés

TOTAL DES RECETTES 196 516,38

Redevance Ville 8 206,00

Dépenses d'électricité non recouvrées 7 276,58

Dépenses d' entretien et d' exploitation des marchés 5 939,94

Frais Divers (Dont assurances,timbres, honoraires divers,
logiciel facturation régilog) 15 248,01

Frais Divers de gestion (frais de siège social) 25 906,89

Personnel (Salaires et Charges sociales) 37 561,41

TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION 100 138,83

RESULTAT D' EXPLOITATION 96 377,55

Frais financiers 2 140,19

**RESULTAT BRUT
AVANT
AMORTISSEMENTS ET IMPOTS 98 517,74**

DOTATIONS

Aux Amortissements 39 407,46

RESULTAT BRUT AVANT IMPOT 59 110,28

Certifié exécutoire
Acte publié le 27 / 11 / 2023